



A l'attention du Directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel

Monsieur,

La FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), qui fédère au plan national 870 associations d'insertion et de lutte contre l'exclusion, vous demande d'intervenir auprès de la direction de la chaîne M6 en vue de suspendre la diffusion du programme intitulé « La rue des allocs » dont les deux premiers épisodes ont été diffusés mercredi 17 août en début de soirée.

Ce programme qui ambitionne de « *montrer la pauvreté au quotidien* », présente des personnes en difficulté de manière particulièrement stigmatisante et indécente. Les principaux « acteurs » de cette émission sont en effet présentés comme des personnes précaires dont la principale motivation est d'attendre passivement le versement d'allocations sociales afin de consommer de l'alcool et de pourvoir à leurs loisirs. La multiplication des scènes montrant ces personnes en état d'ébriété, parfois en situation de souffrance psychique, sans distance ni analyse des raisons qui conduisent à ces comportements, porte gravement atteinte à la dignité humaine.

Ces images dégradantes diffusées en début de soirée par une grande chaîne nationale colporte l'idée, sans débat contradictoire, que les 8 millions de personnes vivant en France en dessous du seuil de pauvreté seraient des assistées responsables de leur situation, passives et vouées à sombrer dans l'alcool et les petits trafics. L'absence d'analyse sérieuse du contexte socio-économique du territoire d'Amiens renforce cet effet de stigmatisation et alimente les représentations négatives et discriminantes à l'égard des plus démunis.

Le cahier des charges entre M6 et le CSA prévoit pourtant le respect de la personne humaine et la promotion des valeurs de solidarité de la République. A l'évidence, ce programme s'éloigne de ces principes élémentaires.

Cette émission porte également gravement atteinte à l'image du quartier concerné et de ses habitants qui ont manifesté leur colère par voix de pétition. Le consentement de certains protagonistes à être filmés dans ces conditions mériterait d'être vérifié, d'autant que leur domicile est à chaque fois très exactement situé, par la voix off et la carte en 3D.

En conséquence, nous vous remercions de bien vouloir intervenir auprès de la direction de M6 afin que les prochains épisodes de ce programme qui stigmatise les plus précaires et instrumentalise les situations de pauvreté soient suspendus de diffusion.

Nous vous prions de croire, monsieur le Directeur général, en l'expression de notre considération distinguée.

Louis Gallois
Président de la FNARS

Florent Guéguen
Directeur Général